

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
EN VUE DE LA PASSATION  
D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX**

**Renforcement de la charpente de la toiture du bâtiment A de la préfecture  
PREF07-BGMP-2015-008**

**Marchés de travaux en procédure adaptée**

**1. Dénomination et adresse de la collectivité qui passe le marché :** Préfecture de l'Ardèche, rue Pierre Filliat 07000 Privas.

Tel 04.75.66.50.00 Fax 04.75.64.03.39

**2. Conducteur d'opération :** Sans objet

**3. Maîtrise d'œuvre :**

- Cabinet François Cuche Architecte Mandataire, 18 route de l'esplanade 07000 PRIVAS
- 3D Ingénierie économiste, 237 RN 7-BP 78 Salaise sur Sanne.
- BET Structure béton, rue Amadeus Mozart espace du Parc 26000 VALENCE.
- EURL BE élément bois, 45 avenue Victor Hugo 26000 VALENCE.

**4. Mode de passation choisi :** Procédure adaptée (art.28 du CMP)

**5. Objet du marché :**

L'opération consiste à renforcer la charpente existante soutenant le plafond de la salle Jean Moulin et à remplacer l'isolation des combles sous la charpente concernée.

La surface de plancher est d'environ 160 m<sup>2</sup>, la hauteur du bâtiment est d'environ 15m.

Le montant total de l'opération, travaux et prestations d'ingénierie confondues est estimé à 195 k€ TTC.

**b) Division en lots, désignation des travaux**

Lot 1 – Installation-protection de chantier.

Lot 2 – Gros œuvre-charpente-couverture-zinguerie.

Lot 3 – Plâtrerie peinture.

Lot 4 – Électricité.

**d) Délai d'exécution imposé tous corps d'état:**

Date prévue de démarrage des travaux le 16 novembre 2015

Durée des travaux : 3 Mois

**6. Date limite de réception des offres et conditions**

**a) Date : 15 octobre 2015 à 12H00**

**Adresse où elles doivent être transmises :** Préfecture de l'Ardèche, BGMP - rue Pierre Filliat 07 000 PRIVAS

**b) Conditions d'envoi :** Les offres établies sous doubles enveloppes cachetées conformément au règlement de consultation seront :

- Soit envoyées par la poste, sous plis recommandés, avec avis de réception postal et devront parvenir au service destinataire avant la date et l'heure précitées.
- Soit être remises contre récépissé à l'adresse suivante : Préfecture de l'Ardèche- BGMP-3 Bd de Vernon -07000 PRIVAS avant 12h00.

**7. Qualité et capacités soumissionnaires :** En application de l'article 45 du Code des Marchés Publics, le dossier comprendra les renseignements suivants :

- 1° Des renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat : au minimum, description des moyens humains et matériels de l'entreprise, références, qualifications;
- 2° Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- 3° La lettre de candidature (DC4) et la déclaration du candidat (DC5) incluant une déclaration sur l'honneur, pour justifier que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales, qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir, qu'il n'a pas fait l'objet d'une condamnation au bulletin n° 2 du casier judiciaire.

A l'issue du jugement des offres, le candidat retenu fournira obligatoirement :

- 1° Les documents exigés en application du I a) de l'article 46 du CMP
- 2° Les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux I et II de l'article 46 du CMP.
- 3° Les attestations d'assurance visées à l'article 1-4.3 du CCAP seront remises par l'attributaire avant la notification du marché.
- 4° Pour l'application des articles R.341-30 du Code du Travail et 1-4.1 du CCAP, l'attestation sur l'honneur sera remise par l'attributaire avant la notification du marché

**8. Critères de sélection des candidats :** Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 et 45 du CMP
- les candidatures qui ne sont pas accompagnées des pièces mentionnées au chapitre 7 ci-dessus
- les candidatures ne présentant pas de garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes.

**9.Critère de jugement des offres :** les critères du Code des Marchés Publics retenus dans le jugement des offres seront examinés selon les critères pondérés suivants (détail dans le règlement de la consultation) :

- Le prix de la prestation : 50% , note de -5 à +5.
- La valeur technique des prestations : 50%, note de -5 à +5.

**10.Retrait des dossiers :**

Le dossier de consultation des entreprises sera disponible sur la plate-forme des marchés publics de la préfecture de l'Ardèche, ou sur demande auprès du maître d'œuvre.

**11.Délais de validité des offres : 90 jours**

**12.Adresse où peuvent être demandés des renseignements**

- Renseignements techniques : Cabinet Cuhe François, Tel : 04 75 65 82 70 Fax : 04 75 64 59 59
- Renseignements administratifs : Préfecture de l'Ardèche- Tel : 04 75 66 50 75  
mél : [pref-moyens-logistique@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-moyens-logistique@ardeche.gouv.fr)

**13.Date d'envoi de l'avis d'appel d'offres à la publication : 30 septembre 2015**